

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

AMENDEMENT

N° 5145

présenté par
M. Causse, rapporteur thématique

ARTICLE 53

À l'alinéa 17, substituer aux mots :

« l'expropriation des locaux »,

les mots :

« une procédure d'expropriation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.